

Vaovao

Inona no
« Iazy mahara-avao, ta fandroavana »
Alatsinainy 12 febroary 2018 N° 2600 200 Ariary

Tantara mitohy



Nitory ny Minisitry ny Fitsarana any Frantsa i Houcine Arfa

LE DOSSIER ICI

Extraits du quotidien "INONA NO VAOVAO" en langue malgache, du lundi 12 février 2018



Tantara mitohy

Nitory ny Minisitry ny Fitsarana any Frantsa i Houcine Arfa

Ny vokat' itaona itaona ny fitsarana Fitsarana any amin' ny Tribunal d'Appel ny vokat' itaona itaona ny fitsarana Fitsarana any amin' ny Tribunal de Grande Instance de Paris ny vokat' itaona itaona ny fitsarana Fitsarana any amin' ny Tribunal de Grande Instance de Paris ny vokat' itaona itaona ny fitsarana Fitsarana any amin' ny Tribunal de Grande Instance de Paris...

TRADUCTION LIBRE
www.madagascar.org

Houcine Arfa a porté plainte en France contre la ministre de la Justice

C'est vendredi dernier (Nézi 9 février 2018) que la cour d'appel du tribunal à Anony Antananarivo a fermement reporté l'affaire Houcine Arfa au 9 mars 2018. Pour cette comparaison, Houcine Arfa avait été accusé d'usurpation de fonction de conseiller du président de la république par le ministère public. Entre-temps, Houcine Arfa avait porté plainte, le 7 février 2018 contre sept personnes dont la ministre de la Justice malgache, Rasolo Alexandrine Etse, Ce, devant le tribunal de Grande instance à Paris. Face aux allégations de cette ministre comme quoi 'Houcine a fait 13 ans de prison en France', un casier judiciaire budgétaire n'a pas été versé au dossier de plainte. Amusi, nousobstant le mandat international lancé par l'état malgache et l'accusation de la ministre, Houcine Arfa est libre de tout mouvement en France.

Cette affaire judiciaire concernant Houcine Arfa à Madagascar est une sorte d'écran de fumée pour distraire l'opinion publique car n'ayant aucun impact au niveau international. Pour prévenir le mutisme de l'ambassade de France. Mais il faut savoir que dans l'Hémisphère, l'indépendance de la justice n'est pas qu'un slogan de république basanière.

Les communicateurs du régime Irim Rajarimanantsoa ont actuellement en grande difficulté pour tenter d'éteindre un feu qu'il a lui-même allumé et qui s'étend à mesure que le temps passe. Certain ministre en arrive même à déléguer des impôts pour défendre vainement les hommes et femmes du président en cause. En regard de cette affaire, le comportement des tenants du pouvoir à Madagascar est aberrant.

Jeannot Ramambazafy
12 février 2018